

Samedi 5 novembre 2011 dès 9 h 30  
Holiday Inn Montréal Centre-Ville  
420, rue Sherbrooke Ouest, Montréal

***Le rapatriement de la constitution : 30 ans plus tard***  
**4<sup>e</sup> édition du colloque « Quelque chose comme un grand peuple »\***

**09 h 30 :**      **Discours d’ouverture par Patrick Taillon, membre du CA de l’IRQ et professeur de droit constitutionnel à l’Université Laval**

**10h00 :**      **Table-ronde: « 1981-1982 : retour sur les évènements »**  
On croit bien connaître les événements de 1981-1982. La nuit des longs couteaux. L’exclusion programmée du Québec de la constitution. Et ainsi de suite. Mais connaît-on aussi bien ces événements qu’on le croit. Dans ce panel, nous revisiterons les événements qui ont mené au rapatriement unilatéral de la constitution, en ouvrant de nouvelles perspectives, susceptibles de mieux nous faire comprendre la genèse de l’ordre constitutionnel canadien. Nous retracerons aussi les origines idéologiques du rapatriement, pour voir d’où venait dans la pensée politique de son auteur, Pierre Trudeau, la nécessité d’imposer un nouveau régime constitutionnel au Canada et au Québec.

- Conférence de Louis Duclos. Titre : « Comment j’ai vécu le rapatriement de la constitution »
- Conférence de monsieur Frédéric Bastien. Titre : « La bataille de Londres »
- Conférence de Jacques Beauchemin. Titre : « Après l’honneur et l’enthousiasme : la routinisation de l’exception québécoise »

**12 h 00**      **Dîner sur place**

---

\* Inscription obligatoire en ligne à [www.irq.qc.ca](http://www.irq.qc.ca)

**13 h 30 : Poursuite du colloque (ateliers au choix)****Atelier 1: « L'héritage de 1982 »**

À l'heure où ils sont nombreux à croire que la question nationale est appelée à se dissoudre, il est nécessaire de réfléchir à l'héritage du rapatriement unilatéral de la constitution, et surtout, aux conséquences de la promulgation d'un nouvel ordre constitutionnel où l'existence du Québec est censurée. Se pourrait-il que certaines conséquences durables du nouvel ordre constitutionnel aient été profondément intériorisées par la société québécoise ? Un débat comme celui portant sur les accommodements raisonnables n'a-t-il pas rappelé aux Québécois que sur les questions identitaires les plus fondamentales, le peuple québécois demeure subordonné à un ordre constitutionnel auquel il n'adhère pas ? De telles questions doivent être de nouveau investies dans le débat public, pour que la question nationale reprennent forme pleinement, quel que soit la réponse qu'on y propose.

- Conférence de monsieur Éric Bédard. Titre : « L'héritage intellectuel de Pierre Elliott Trudeau : état de la question »
- Conférence de monsieur Marc Chevrier. Titre : « 1982 ou la refondation souverainiste de l'Empire canadien »
- Conférence de madame Joëlle Quérin. Titre : « « C'est mon droit! » : La constitution canadienne et la conversion chartiste du Québec »

**Atelier 2 : Pour une nouvelle critique du Canada de 1982**

Les nationalistes québécois mettent de l'avant depuis plusieurs années la différence des valeurs entre le Canada anglais et le Québec. Si cette différence n'est pas négligeable, elle entraîne toutefois, paradoxalement, la pensée politique québécoise à négliger une question centrale, celle du régime politique canadien, dont elle a cessé de faire la critique et de mener le procès. La question des valeurs n'a-t-elle pas entraîné paradoxalement une dépolitisation de la critique du régime fédéral canadien ? Est-il possible aujourd'hui de renouveler la critique de l'ordre constitutionnel canadien ? Et si oui, sur quelles bases ? Ces questions seront au centre de ce panel.

- Conférence de monsieur Denis Vaugeois. Titre : « *La constitution de 1982 et les droits des autochtones* »
- Conférence de monsieur Charles-Philippe Courtois. Titre : « Le trudeauisme et nous »
- Conférence de Mathieu Bock-Côté. Titre : « D'un Canada à l'autre : ou la disparition du Canada historique »

**15 h 30 : Mot de clôture par Patrick Taillon**